

VILLE DE SAINT-PIE

AVIS PUBLIC



Demande de dérogation mineure

Lors de sa séance, qui sera tenue à compter de 19 h 30, mercredi le 4 novembre 2020, le conseil municipal se prononcera sur la demande de dérogation mineure suivante :

No de la demande :	DM 20-09
Nom du requérant :	France Bougie
Emplacement :	464, rue des Sous-Bois
Objet de la demande :	Autoriser l'installation d'une piscine en cour avant.

Cette séance du conseil municipal se tiendra à la salle du conseil de l'hôtel de ville située au 77, rue Saint-Pierre, à Saint-Pie.

Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer relativement à cette demande pourront se faire entendre par le conseil municipal au cours de cette séance.

DONNÉ à Saint-Pie, ce 20^e jour d'octobre 2020.

Annick Lafontaine
Greffière